

## COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 juillet 2020 à 20 h 30

Convocation du 7 Juillet 2020

**Étaient présents** : Mathilde PLU, Marie-Line REVEL, Claudine BIZOT, Laurent COCHONNEAU, Christophe LALOU, Jean-Yves BOURGE, Sarah-Claude KIEFER, Béatrice LEVASSEUR, Sophie GIRARD Marie-Noëlle ORTION, Christophe POMMIER, , Sébastien PIERRE, Anne-Sophie MAZE,

**Étaient absente excusée** : Michel DEROUINEAU pouvoir à Claudien BIZOT  
Christian BARBEAU pourvoir à Mathilde PLU  
Alexis COME pouvoir à Marie-Line REVEL  
Gautier MICHELIN pouvoir à Christophe LALOU  
Laura COUTABLE pouvoir à Laurent COCHONNEAU

**Absente excusée** : Raphaëlle DUCHESNE

**Secrétaire de séance** : Laurent COCHONNEAU est désigné en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

---

### ORDRE DU JOUR :

Elections du secrétaire de séance

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
  - Présentation des offres pour le renouvellement du prestataire en électricité
  - Questions diverses
- 

Laurent COCHONNEAU est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Mme la Maire présente le compte rendu du 3 juillet 2020, aucune remarque particulière.

Vote : 18 pour

Le registre circule pour les signatures.

### ❖ Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Mme la maire présente la liste proposée par demain avec Saint Gervais en Belin :

Titulaires :

- 1 Mathilde PLU
- 2 Christian BARBEAU
- 3 Marie-Line REVEL
- 4 Laurent COCHONNEAU
- 5 Claudine BIZOT

Suppléants :

- 1 Christophe LALOU
- 2 Sophie GIRARD
- 3 Sébastien PIERRE

Voir Annexe 1 : Procès-verbal de la désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

La liste demain avec Saint Gervais en Belin est passée à l'unanimité.

❖ **Présentation des offres pour le renouvellement du prestataire en électricité**

Après discussion le sujet est reporté.

❖ **Questions diverses**

Commission communication

Un débat est ouvert sur les priorités à mettre en place

Commission MAM

Laurent COCHONNEAU informe les membres du Conseil que la commune va bénéficier de la DETR pour un montant de 130 400 €.

Civisme

Des élus ont remarqué que des voitures stationnaient sur le tout récent trottoir route de Fromenteau.

Il est rappelé à nos habitants que ce trottoir est réservé aux piétons.

Prochain conseil municipal le 23 juillet 2020 à 20 h 30.

Levée du conseil à 21 h 30

Le Secrétaire de séance,

Laurent COCHONNEAU

La Maire,

Mathilde PLU